

Extrait du registre des délibérations de la séance du conseil communautaire
du 15 décembre 2022

**Délibération n°2022-185 - Administration générale – Modification de la composition
des commissions communautaires :**

- **Finances, ressources humaines, mutualisation**
- **Développement économique, tourisme et attractivité**
- **Urbanisme, habitat, logement, déplacements**

Commission des Finances, ressources humaines, mutualisation

Membres élus	61
Membres en exercice	61
Présents ou représentés	60
Ne prend pas part au vote	0
Votants	60
Abstention	0
Suffrage exprimés	60
Majorité absolue	31
Pour	60
Contre	0

Commission Développement économique, tourisme et attractivité

Membres élus	61
Membres en exercice	61
Présents ou représentés	60
Ne prend pas part au vote	0
Votants	60
Abstention	0
Suffrage exprimés	60
Majorité absolue	31
Pour	60
Contre	0

Commission Urbanisme, habitat, logement, déplacements

Membres élus	61
Membres en exercice	61
Présents ou représentés	60
Ne prend pas part au vote	0
Votants	60
Abstention	1
Suffrage exprimés	59
Majorité absolue	30
Pour	59
Contre	0

L'an deux mil vingt-deux, le quinze décembre, à compter de 19h00 le conseil communautaire, régulièrement convoqué en date du 9 décembre, s'est réuni Salle Yves Detroyat à Cély-en-Bière, sous la présidence de M. Pascal GOUHOURY.

Membres présents :

M. Pascal GOUHOURY, Président.

Mmes Françoise BICHON-LHERMITTE, Francine BOLLET, Françoise BOURDREUX-TOMASCHKE Gwenaël CLER, Véronique FÉMÉNIA, Marie HOLVOET, Lamia KORT, Hélène MAGGIORI, Naciba MESSAOUDI, Marie-Charlotte NOUHAUD, Sonia RISCO, Pascale TORRENTS-BELTRAN, Isabelle TORQUE et Nathalie VINOT.

MM. Christophe BAGUET, Michel CALMY, Michel CHARIAU, Romain COQUERY, Jean-Claude DELAUNE, David DINTILHAC, Thibault FLINÉ, Patrick GAUTHIER, Julien GONDARD, Michaël GOUÉ, Francis GUERRIER, Fabrice LARCHÉ, Olivier MAGRO, Yann MOREAU, Nicolas PIERRET, Jean-Philippe POMMERET, Patrick POCHON, Daniel RAYMOND, Thierry REYJAL, Alain RICHARD, Laurent ROUSSEL, Laurent SIGLER, Gérard TAPONAT, Alain THIERY, Cédric THOMA, Gérard THOMAS, Yannick TORRES, Anthony VAUTHIER (sauf points n°1 et 2, soient les délibérations N°2022/185 à N°2022/188) et Vitor VALENTE.

Membres ayant donné pouvoir :

Mme Cécile PORTE à M. Fabrice LARCHE

Mme Sandrine-Magali BELMIN à M. Thierry REYJAL

Mme Anne GHYSSENS à M. Alain THIERY

Mme Judith REYNAUD à M. Laurent ROUSSEL

Mme Isabelle BOLGERT à Mme Francine BOLLET

Mme Audrey TAMBORINI à M. Cédric THOMA

Mme Sophie BERTHOLIER à M. Yannick TORRES

Mme Mylène MUSY à M. Pascal GOUHOURY

Mme Chantal PAYAN à M Vitor VALENTE

Mme Anne-Sophie GUERIN à M. Nicolas PIERRET

Mme Aurélie BRICAUD à M. Yann MOREAU

M. Pascal GROS à Mme Marie HOLVOET

M. Thomas IANZ à Mme Marie-Charlotte NOUHAUD

M. Frédéric VALLETOUX à M. Julien GONDARD

M. Anthony VAUTIER à Mme Véronique FÉMÉNIA (points N°1 et 2, soient les délibérations N°2022/185 à N°2022/188)

M. Christian BOURNERY à M. Michel CALMY

Membres absents :

Mme Marie-Laure VASSEUR

Mme Pascale TORRENTS-BELTRAN (point N°20 – Délibération N°2022-205)

Suppléance :

M. Phillipe GUILLEMET suppléant de M. Fabrice MALCHERE

Secrétaire de Séance : Mme Gwenaël CLER

Rapporteur : M. le Président

Il est fait référence aux textes suivants :

- le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment à l'article L 2121-33,
- les délibérations de désignation des membre desdites commissions.

Suite au décès de M. Richard Duvauchelle, conseiller municipal de la Commune de La Chapelle la Reine, il convient de pourvoir à son remplacement dans les commissions communautaires suivantes :

I) Commission finances, ressources humaines, mutualisation

Par délibération n°2021-073 du 24 juin 2021, le conseil communautaire a désigné, notamment, le représentant de la commune de La Chapelle la Reine, soit M. Richard DUVAUCHELLE au sein de la commission communautaire finances, ressources humaines, mutualisation.

Commission finances, ressources humaines, mutualisation	Commune	Membre à remplacer
	La Chapelle la Reine	M. Richard DUVAUCHELLE

Également, suite à la demande de Mme Laurence AYRAULT, conseillère municipale d'Arbonne La Forêt et membre de la commission communautaire finances, ressources humaines, mutualisation par délibération N°2020-142 du 10 septembre 2020, son remplacement est proposé à l'assemblée

Commission finances, ressources humaines, mutualisation	Commune	Membre à remplacer
	Arbonne La Forêt	Mme Laurence AYRAULT

Il est procédé à un vote à bulletin secret pour chaque nomination conformément à l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales qui est applicable aux établissements publics de coopération intercommunale. Toutefois, en vertu de ce même article, « *Le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin* ».

Ainsi, il est proposé à l'assemblée de ne pas procéder à un vote à bulletin secret.

Après un appel à candidature, les candidats suivants se sont proposés :

Commission finances, ressources humaines, mutualisation	Commune	Candidats
	La Chapelle la Reine	M. Jean-Luc LAMBERT
	La Chapelle la Reine	M. Franklin LECOINTRE

Commission finances, ressources humaines, mutualisation	Commune	Candidat
	Arbonne la Forêt	Mme Isabelle PAUTREL

II) Commission communautaire, développement économique, tourisme et attractivité

Par délibération n°2021-073 du 24 juin 2021, le conseil communautaire a désigné, le représentant de la commune de La Chapelle la Reine, soit M. Richard DUVAUCHELLE au sein de la commission communautaire développement économique, tourisme et attractivité.

Commission développement économique, Tourisme, attractivité	Commune	Membre à remplacer
	La Chapelle la Reine	M. Richard DUVAUCHELLE

Il est procédé à un vote à bulletin secret pour chaque nomination conformément à l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales qui est applicable aux établissements publics de coopération intercommunale. Toutefois, en vertu de ce même article, « *Le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin* ».

Ainsi, il est proposé à l'assemblée de ne pas procéder à un vote à bulletin secret.

Après un appel à candidature, le candidat suivant s'est proposé :

Commission développement économique, tourisme, attractivité	Commune	Candidats
	La Chapelle la Reine	M. Olivier HOUY
	La Chapelle la Reine	M. Franklin LECOINTRE

III) Commission communautaire, urbanisme, habitat, logement, déplacements

Par délibération n°2021-073 du 24 juin 2021, le conseil communautaire a désigné, le représentant de la commune de La Chapelle la Reine, soit M. Richard DUVAUCHELLE au sein de la commission communautaire

Commission urbanisme, habitat, logement, déplacements	Commune	Membre à remplacer
	La Chapelle la Reine	M. Richard DUVAUCHELLE

Il est procédé à un vote à bulletin secret pour chaque nomination conformément à l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales qui est applicable aux établissements publics de coopération intercommunale. Toutefois, en vertu de ce même article, « *Le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin* ».

Ainsi, il est proposé à l'assemblée de ne pas procéder à un vote à bulletin secret.

Après un appel à candidature, le candidat suivant s'est proposé :

Commission urbanisme, habitat, logement, déplacements	Commune	Candidats
	La Chapelle la Reine	M. Romain COQUERY
	La Chapelle la Reine	Mme Nelly ACHARD

Décision :

L'assemblée décide à l'unanimité :

- De ne pas procéder à un vote à bulletin secret
- Désigner le membre suivant :

Commission finances, ressources humaines, mutualisation	Commune	Membre
	La Chapelle la Reine	M. Jean-Luc LAMBERT

Commission finances, ressources humaines, mutualisation	Commune	Membre
	Arbonne la Forêt	Mme Isabelle PAUTREL

L'assemblée décide à l'unanimité :

- De ne pas procéder à un vote à bulletin secret
- Désigner le membre suivant

Commission développement économique, tourisme, attractivité	Commune	Membre
	La Chapelle la Reine	M. Olivier HOUY

L'assemblée décide à l'unanimité (1 abstention : M. Romain COQUERY)

- De ne pas procéder à un vote à bulletin secret
- Désigner le membre suivant

Commission urbanisme, habitat, logement, déplacements	Commune	Membre
	La Chapelle la Reine	M. Romain COQUERY

Fait les jours, mois et an susdits,
Ont signé les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Gwenaël CLER



Pour extrait conforme,

Le Président,

Pascal GOUHOURY

Certifié exécutoire le **20 DEC. 2022**
Date de mise en ligne le **20 DEC. 2022**
Notification le
AR Préfecture 077-200072346-

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois suivant sa date de mise en ligne sur le site www.pays-fontainebleau.fr et sa transmission au représentant de l'État auprès du tribunal administratif de Melun ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr



Accusé de réception en préfecture
077-200072346-20221220-2022-185DEL-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2022